



Philip Thibodeau, avocat

Conseiller juridique principal

Affaires juridiques

Ligne directe : (514) 598-3850

Télécopieur (514) 598-3839

Courriel : philip.thibodeau@energir.com

Adresse courriel pour ce dossier : dossiers.reglementaires@energir.com

PAR SDE

Le 13 mars 2023

M^e Véronique Dubois

Secrétaire

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

Place Victoria

800, rue du Square-Victoria

41^e étage, bureau 4125, C.P. 001

Montréal QC H4Z 1A2

Objet : Demande de fixation du tarif biénergie d'Hydro-Québec pour la clientèle commerciale et institutionnelle et de modification des conditions de service et tarif d'Énergir

Notre dossier : 312-00958

Dossier Régie : R-4169-2021 – Phase 2

Chère consœur,

Pour faire suite à la correspondance de la Régie du 8 mars 2023 ([A-0097](#)), Énergir et Hydro-Québec fournissent les informations suivantes en lien avec l'audience du 27 au 31 mars 2023.

- **Temps requis pour la présentation de la preuve**
 - 20 minutes
- **Un seul panel constitué des témoins suivants :**

Hydro-Québec

- Stéphanie Caron, Chef – Stratégies et affaires réglementaires
- Frédéric Pelletier, Conseiller – Stratégie tarifaire
- Étienne St-Cyr, Chef – Expertise énergétique
- Marc-Antoine Charbonneau, Conseiller – Stratégie réglementaire

Énergir

- Caroline Dallaire, Directrice exécutive – Réglementation et tarification
- Marc-Antoine Bellavance, Directeur principal – Stratégie et planification long terme
- Matthieu Strub, Conseiller principal – Prévion de la demande et planification long terme
- Vincent Pouliot, Directeur principal – Marché du carbone et efficacité énergétique

- **Temps prévu pour le contre-interrogatoire des témoins des intervenants**
 - 15 minutes par intervenant
- **Temps prévu pour l'argumentation**
 - 1h00
- **Interprétation simultanée**
 - OC a indiqué avoir besoin de services d'interprètes pour toute la durée de l'audience, soit du 27 au 31 mars 2023. Énergir et Hydro-Québec effectuent actuellement des démarches à cet égard, mais tiennent à souligner que de tels services (traduction + WebSwitcher) pour la durée complète de l'audience représentent des frais importants, soit près de 25 000 \$, et ce pour un seul témoin.

Veuillez agréer, chère consœur, nos salutations distinguées.

(s) Philip Thibodeau

Philip Thibodeau
PT/mb

p.j.

c.c. M^e Joelle Cardinal, Hydro-Québec